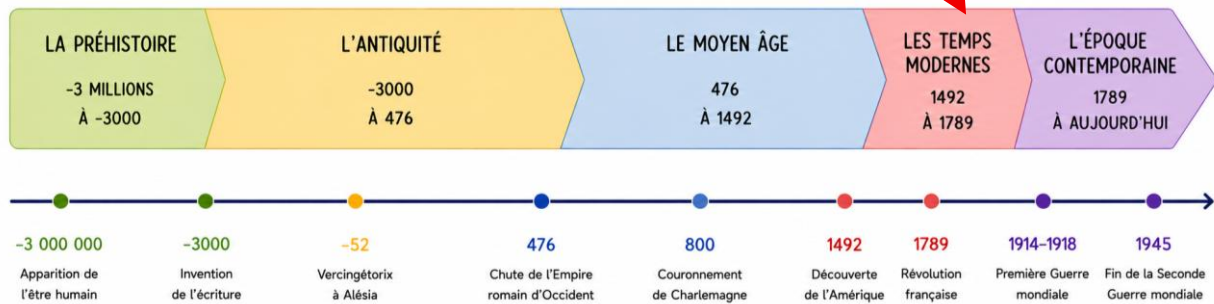


# LA PREMIÈRE ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Les Temps modernes – CM2

## La frise historique

L'abolition de l'esclavage (1794 / 1802)



## Je comprends

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la France possède des colonies aux Antilles (Guadeloupe, Martinique, Saint-Domingue) et en Guyane. Dans ces colonies, des centaines de milliers d'hommes et de femmes sont réduits en **esclavage** : arrachés à l'Afrique, vendus, forcés de travailler dans les plantations de sucre et de café sans aucun droit.

En **1791**, une immense révolte d'esclaves éclate à **Saint-Domingue** (aujourd'hui Haïti). Les esclaves, menés notamment par **Toussaint Louverture**, se soulèvent pour obtenir leur liberté. En 1793, le commissaire de la République Sonthonax proclame l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue pour tenter de rétablir l'ordre.

Le **4 février 1794** (16 pluviôse an II), la **Convention nationale** vote à l'unanimité le décret d'abolition de l'esclavage dans **toutes les colonies françaises**. C'est la première fois dans l'histoire qu'une grande puissance abolit l'esclavage. Tous les hommes, quelle que soit leur couleur, deviennent citoyens français.

Malheureusement, en **1802**, **Napoléon Bonaparte** rétablit l'esclavage dans les colonies françaises. Il faudra attendre le **27 avril 1848**, sous la Deuxième République, pour que l'esclavage soit définitivement aboli en France, grâce à **Victor Schœlcher**.



Je retiens les dates importantes	Je connais les mots importants
<p><b>1791</b> : révolte des esclaves à Saint-Domingue.</p> <p><b>1793</b> : Sonthonax abolit l'esclavage à Saint-Domingue.</p> <p><b>4 févr. 1794</b> : la Convention abolit l'esclavage dans toutes les colonies françaises.</p> <p><b>1802</b> : Napoléon rétablit l'esclavage.</p> <p><b>27 avr. 1848</b> : abolition définitive de l'esclavage en France.</p>	<p><b>L'esclavage</b> : système dans lequel des êtres humains sont considérés comme des biens appartenant à d'autres.</p> <p><b>L'abolition</b> : suppression définitive d'une loi ou d'une pratique.</p> <p><b>Une colonie</b> : territoire contrôlé et exploité par un pays étranger.</p> <p><b>La traite négrière</b> : commerce d'êtres humains réduits en esclavage, principalement depuis l'Afrique vers les colonies.</p> <p><b>Saint-Domingue</b> : ancienne colonie française des Antilles, devenue Haïti en 1804 après une révolution menée par les anciens esclaves.</p> <p><b>Victor Schoelcher</b> : homme politique français, artisan de l'abolition définitive de l'esclavage en 1848.</p>